



## ELECTIONS MUNICIPALES DES 9 ET 16 MARS 2008

### LETTRE OUVERTE AUX COMMERCANTS ET ARTISANS TRETSOIS

Madame, Monsieur,

Cette période électorale est propice à la visite des Candidats qui se présentent à vos suffrages. Promesses, voire engagements, vont émailler les discours et les écrits.

L'actualité, hélas, va certainement ternir les propos qui relèvent plus de la démagogie que des réelles préoccupations de celles et ceux qui participent à rendre la ville vivante et conviviale.

Je citerais pour illustrer mon propos trois faits récents et d'actualité.

**1. Le Plan Local d'Urbanisme de Peynier** qui semble attirer une forte opposition de la population, comme du Préfet, projette l'implantation d'une zone commerciale avec la présence d'un hypermarché. Une telle réalisation aurait de graves conséquences pour les commerces et artisans qui subsistent tant bien que mal sur Trets et la Haute vallée de l'Arc. Dès cette annonce, je me suis permis d'intervenir auprès du Préfet. J'ai publiquement alerté du danger d'un tel projet non réfléchi, car cette implantation ne se justifie pas. L'accueil commercial actuel répond aux besoins des consommateurs. Tout projet d'implantation de cette taille relève de la compétence de la Communauté du Pays d'Aix et doit faire l'objet d'une large concertation, avec l'étude d'impact sur les autres communes.

**2. Les conclusions du rapport Attali** et ses 316 décisions. Il prévoit notamment la suppression de la loi qui limite l'implantation des grandes surfaces au nom de la libre concurrence et d'une incitation à la baisse des prix! Pour compenser les baisses d'activités du petit commerce, cette même commission préconise de concéder aux petits commerçants isolés la gestion de certains services publics !

Nicolas Sarkozy a déclaré être favorable à l'application de l'essentiel de ces recommandations. Son premier ministre François Fillon a précisé vouloir les mettre en application très rapidement.

Je ferais remarquer que, aux élections législatives de 2007, le maire de Peynier était suppléant de Madame Maryse Joissains Masini, maire d'Aix en Provence, députée UMP et présidente de la C.P.A. L.e danger des propos qui précèdent est donc réel.

**3. Le Marché à Procédure Adaptée (MAPA)** pour l'achat des denrées alimentaires de la cuisine centrale.

Près de neuf cents repas y sont faits quotidiennement. Lors des appels d'offres, les normes sanitaires européennes draconiennes ne permettent pas aux petits commerces locaux d'y répondre. C'est pourquoi, lors du dernier conseil municipal de la mandature, cinq lots sur six ont été attribués à de gros fournisseurs. Seul le lot "viandes et volailles fraîches" a pu être attribué à un commerçant tretsois. On ne peut que déplorer la rigidité de cette réglementation européenne.

Voilà trois faits que je réproue totalement.

Les commerces des villages et petites villes sont des lieux de convivialité. Ils sont le lien social entre les personnes de toute condition. Ils sont, avec les artisans, les derniers maillons du service de proximité rendu à la clientèle. Nous ne pouvons nous résigner à leur disparition.

Comme je le propose dans le projet de programme élaboré avec mon équipe, indépendamment des zones artisanales et commerciales en projet (extension La Burlière et Chassaoude), nous préconisons "des actions pour aider, encourager le maintien et l'installation du petit et moyen commerce particulièrement dans le centre ville".

Il se peut que certains candidats se placent au nom de l'apolitisme. Ce que je viens d'indiquer est la preuve du contraire.

Déjà, votre vote à ces élections municipales peut être une première forme de résistance aux dangers qui guettent vos professions.

*Avec mon dévouement.*

François Coquillat

